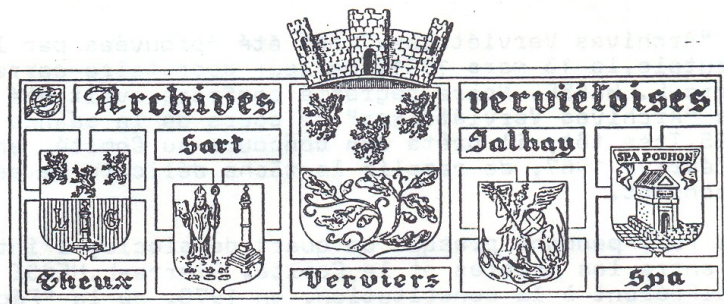




FEUILLETS DES " ARCHIVES VERVIE TOISES "

Bulletin trimestriel
N° 1 - 2ème trim.1991

C.C.P.
000-0803695-50

Editeur responsable:
G.-X. CORNET
rue Grand'Ry,7
4801 - STEMBERT

Déposé au bureau de Verviers I

42 Monsieur Pierre COSTE
Rue de la Motte Chalançon 4

4801 STEMBERT

Cher Membre,

Les " Archives Verviétoises " inaugurent, avec les présents feuillets, une nouvelle façon de vous tenir au courant de la vie de la Société et de vous communiquer le programme de ses activités. Les traditionnelles convocations à nos réunions et à nos excursions seront donc reprises dans ces feuillets, dont la périodicité sera, en principe, trimestrielle. Ces rubriques seront accompagnées d'un ou de plusieurs articles en rapport avec l'objet de notre Association: rappel d'études parues dans notre Bulletin, brèves communications, publications de documents anciens.

Il serait vain de vouloir considérer dans ces feuillets une tentative de reprendre des traditions abandonnées en 1967, lorsqu'il fut convenu de s'en tenir désormais à une série de bulletins, actuellement bisannuels, et de "grandes publications", sous la forme qui est encore la leur de nos jours. "Bulletins des Chroniques administratives et du Courrier des Archives" et autres livraisons périodiques ont bien vécu, après avoir occasionné beaucoup de soucis au moment ultime de la reliure en tomes. Rassurez-vous donc, personne n'envisage de revenir à cette présentation désuète, qui s'inscrivait en un certain temps dans les traditions des "Archives Verviétoises", et dont l'actuel Bulletin garde pendant de nombreuses années quelques réminiscences.

Les "Archives Verviétoises" ont été éprouvées par la disparition brutale, le 13 mars 1991, de leur secrétaire-correspondant, M. Pierre-L. HESSE. Notre regretté confrère avait été admis membre des "Archives Verviétoises" au cours de la séance du 10 juillet 1965. Très tôt, il prêta son concours au Comité, en acceptant, le 24 février 1967, de remplir la tâche délicate de secrétaire-correspondant.

S'il fut, pendant presque un quart de siècle, l'intermédiaire dévoué entre les membres et le Comité, Pierre-L. HESSE ne resta pas indifférent à la constitution, en 1970, de la "Fédération Généalogique et Héraldique de Belgique". Il fut également membre du Comité de cet Organisme, où le désignait tout naturellement sa profonde connaissance de la généalogie des familles de la région verviétoise.

Pierre-L. HESSE était aussi un homme d'un abord avenant, doué d'un talent de conciliateur, qui lui avait valu, le 28 janvier 1991, d'être proposé par le Comité des "Archives Verviétoises" pour assumer, en 1993, la présidence de la Société; proposition unanimement acceptée par l'Assemblée générale du 16 février 1991.

Les "Archives Verviétoises" réitérent à la famille de leur vice-président et secrétaire-correspondant leurs très sincères condoléances.

*
* *

La disparition de M. Pierre-L. HESSE a amené des remaniements dans le Comité des "Archives Verviétoises", qui se compose à présent de :

Président:	M. Pierre-A. BENSELIN
Vice-président, secrétaire correspondant et rapporteur, directeur des publications:	M. Georges-X. CORNET
Trésorier:	M. Freddy THIRIFAYS
Bibliothécaire:	M. Camille MEESEN
Conseillers :	M. François BEAUJEAN M. l'abbé André DEBLON M. le baron Carl-A. de BROICH M. Maurice THUNUS

La correspondance destinée à la Société peut être adressée, suivant l'objet, à :

M. Freddy THIRIFAYS, trésorier, Wayai, 26, 4845 Sart-lez-Spa: cotisations.

M. Camille MEESEN, bibliothécaire, 43, rue Longue, 4837 Baelen: commande et expédition de publications et de bulletins.

M. Georges-Xavier CORNET, 7, rue Grand'Ry, 4801 STEMBERT; renseignements divers.

*
* *

Les administrateurs des hospices civils verviétois sous l'Ancien Régime

Un gîte d'étape pour pèlerins aurait, selon Detrootz, existé à Verviers dès 1340. Sa vétusté amena son remplacement, vers 1575, par un autre bâtiment qui, bien transformé depuis lors, subsiste encore à l'angle des rues du Vieil Hôpital et des Souris. La fréquence des passages de pèlerins s'étant atténuée au fil du temps, on admit des malades et des blessés dans l'établissement, qui joua dès lors le rôle d'un dispensaire de soins plutôt que celui d'un hôpital, au sens actuel du terme. Exception faite des années 1627 à 1635, cet "Hôpital des pauvres passants", ou encore "Vieil Hôpital", fut placé sous la surveillance d'un "hospitalier", le plus souvent le fossoyeur. Un certain laxisme s'y installa, qui amènera la désaffectation de la maison en 1776. L'autorité était exercée par le Magistrat, mais cette fondation d'origine moyen-âgeuse relevait tout autant des "Pauvres Communs", soit de la paroisse.

Tout différents seront les établissements créés après l'accession de Verviers au rang de Bonne Ville en 1651. L'initiative privée suscita ou créa une maison de retraite pour personnes âgées ("Hôpital Nouveau" - 1668), un hôpital ("Maison de Miséricorde", ou "Hôpital de Bavière" - 1737) et deux orphelinats ("Hôpital des Orphelins" - 1675 et "Hôpital de la Providence" - 1765). Les fondateurs de ces établissements comprirent qu'ils n'en assureraient la pérennité qu'en leur donnant le caractère d'institution publique. Ils agirent en conséquence et le Magistrat détint ainsi l'autorité sur ce patrimoine hospitalier, élaborant ses règlements d'ordre intérieur, nommant ses administrateurs et, par leur intermédiaire, en assumant la gestion. En effet, le Magistrat ne pouvait ou ne voulait s'occuper d'une façon directe de la gestion de ces quatre hospices. S'il ne cessa d'affirmer son autorité suprême, il n'en délégua pas moins ses pouvoirs.

Alors que la loi du 16 Vendémiaire an V consacre le principe de la centralisation des différents services sous l'autorité d'une seule "Commission des hospices civils", l'Ancien Régime dote chacun des établissements d'une administration particulière. La composition de ces commissions, les règlements qui déterminent leurs attributions, sans être rigoureusement identiques, n'offrent pas pour autant de différences fondamentales: un collège d'administrateurs délibère sur les décisions à prendre; un exécutif se charge de les faire appliquer par le personnel religieux ou laïque. Les administrateurs des hospices étaient choisis parmi les membres des familles notables verviétoises. Plusieurs siégèrent dans deux ou trois de ces commissions; d'autres, par ailleurs, faisaient partie du Magistrat. Une certaine aisance était nécessaire pour pouvoir s'acquitter d'une tâche toute de dévouement.

On rencontre peu de femmes parmi ces personnages, ainsi Jeanne-Catherine LEGROS, première mambournesse de l'"Hôpital des Malades" après avoir été l'inspiratrice de sa création; Agnès PIRONS, veuve de Pascal HERQUET, mambournesse de l'"Hôpital Nouveau"; Jeanne FRANQUINET, mambournesse de l'"Hôpital Nouveau" après le décès de son père, également mambour du même établissement. Le mambour, il convient de le préciser, assumait dans la pratique la gestion de l'établissement. Parmi les administrateurs des hospices,

la liste est loin d'être exhaustive, - on trouve des membres des familles BIDLLEY, BOESMAN, COLLET, CORNET, DE CHARNEUX, DELMOTTE, DE PRESSEUX, DE STEMBERT, DEVAUX, DEXHOREZ, FRANQUINET, HAUZEUR, HERQUET, JODOCI, LE PAS, LE PENAY, LEZAACK, LONHIENNE, LOUYS, MANGHAM, MICHEROUX, NIZET, NOTTAY, PIRONS, THISQUEN.

L'évocation des administrateurs des hospices civils verviétois des XVII^e et XVIII^e siècles nous amène à nous remémorer un souvenir lapidaire de ceux qui furent, en 1737, parmi les promoteurs de la création du premier hôpital verviétois.

C'est en avril 1734 qu'une négociante verviétoise, Jeanne-Catherine LEGROS, aidée par quelques dames charitables, avait installé un embryon de service hospitalier dans un immeuble sis près du Pont-aux-Lions. Après une sérieuse opposition, la décision fut prise, le 6 décembre 1736, d'installer une commission de trois membres, à l'effet de réunir les fonds destinés à remplacer ce dispensaire par un véritable hôpital. Le Magistrat désigna les bourgeois Jean-François DELMOTTE et Hubert GODIN, de même que Nicolas HOEN, prêtre desservant de l'hospice des Vieillards. Commencés en 1737, les travaux trouvèrent leur aboutissement deux ans plus tard; le premier malade y fut reçu le 23 mars 1739. Plusieurs agrandissements furent réalisés par la suite; toutefois, l'inauguration en 1891 d'un nouvel hôpital, rue Hauzeur de Simony, amena le transfert de l'"Orphelinat civil des garçons" dans les locaux rendus disponibles.

Aujourd'hui, hélas, le bâtiment de 1737, après avoir été désaffecté il y a une vingtaine d'années, s'est considérablement délabré, à tel point qu'un arrêté royal a récemment annulé la décision de classement prise à son sujet. Un établissement industriel prendra la place du vénérable édifice; cependant, quelques vestiges de son passé seront préservés. C'est ainsi que les inscriptions commémoratives et les blasons disposés au-dessus de la porte d'entrée en 1737 seront "récupérés" et insérés dans la muraille de la nouvelle construction. Citons, ci-après, la description qu'en donnait en 1900 Jules PEUTEMAN, dans "Inscriptions et blasons verviétois" (Bull. S.V.A.H., vol.2, pp.258-259):

" De 0m50 x 0m60 environ, cette pierre porte trois écussons ovales entourés de lambrequins. Sur le plus grand figurent les armes de Verviers: un chêne rabougri planté sur une terrasse, remplacé la simple branche des armoiries officielles; les trois lions du chef sont presque léopardés en fasce. Dessous, à droite et à gauche, sont les armes de Delmotte et Godin, anciens bourgeois, justifiées par ce chronographe:

VT/CVRENTVR/AEGRI DEO/CONSTRVXIMVS

qui donne 1737. Sur la clef de voûte supportant cette pierre, en caractères plus modernes, on lit :

SUB / D.D. DELMOTTE/ ET GODIN/ CONSULIBU

Godin porte : d'azur à l'axe de moulin d'argent, et Delmotte: d'argent à l'arbre au naturel posé sur une terrasse de sinople, soutenu par deux lions affrontés de sable."

G.-X. C.